

Examens d'endurance

Autor(en): **Weiss, Wolfgang**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **37 (1980)**

Heft 10: **Présentation de la nouvelle structure J + S**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Examens d'endurance

Wolfgang Weiss

Les examens de performance, comme ils s'appelaient jusqu'ici, ont été vivement discutés dans les réunions consacrées au développement de J+S. Compte tenu des solutions radicales «abolir ces examens» et «les prévoir dans toutes les branches sportives», on a trouvé un compromis. La majorité voulait maintenir ces épreuves J+S. Toutefois, il était impossible de les élargir à toutes les disciplines pour des raisons financières.

Le choix proposé jusqu'ici, basé uniquement sur la tradition, ne répondait plus aux exigences actuelles. Ainsi, on a introduit le critère de «l'endurance» qui représente certainement une solution acceptable.

Il est prévu d'analyser plus tard ce thème en détail. Pour l'instant, les règles suivantes entreront en vigueur le 1er décembre 1980:

– Les anciens examens de performance suivants figurent également sur la nouvelle liste:

- Athlétisme
- Cross-country
- Marche de 15 km
- Course d'orientation
- Programme de natation d'endurance
- Ski de fond, compétition
- Excursion d'un jour à pied

Les exigences dans ces disciplines n'ont presque pas changé (voir le guide administratif de 1981).



- Une nouvelle discipline a été ajoutée:
Epreuve de distance à bicyclette (au moins 50 km)
- Et les épreuves suivantes ont été rayées de la liste:
Examen de condition physique (en faveur de l'athlétisme)
Test de natation
Ski allround
Ski de compétition
Randonnées à skis de fond
Excursion d'un jour à skis.

La randonnée à skis de fond et l'excursion d'un jour à skis, qui sont en soi des examens d'endurance, ont été éliminés parce que les groupes qui passent un tel examen doivent être dirigés par des moniteurs J+S, une exigence qui est à remplir si possible dans le cadre d'un cours.

